

## Des associations de hauts fonctionnaires s'engagent à accompagner les candidats aux concours "talents"

Une convention de partenariat vient d'être signée entre le gouvernement et l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration (AAEENA), l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF) et l'Association des directeurs d'hôpital (ADH). Ces associations promettent des actions de tutorat ou de mentorat au bénéfice des candidats à cette nouvelle voie d'accès réservée.



Une convention de partenariat pour *"promouvoir l'égalité des chances dans l'administration française"* et *"développer"* cette égalité des chances *"dans l'accès à la fonction publique"*. C'est ce que vient de signer le ministère de la

Transformation et de la Fonction publiques avec les 3 principales associations de la haute fonction publique : l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration (AAEENA), l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF) et l'Association des directeurs d'hôpital (ADH).

Signée mercredi 31 mars, cette convention s'inscrit dans le cadre du programme "Talents du service public" dévoilé par l'exécutif début février. Un plan en faveur de l'égalité des chances qui prévoit notamment la mise en place, dès cette année, d'une nouvelle voie d'accès réservée aux candidats d'origine modeste aux concours d'entrée à certaines écoles de service public.

Ce nouveau concours externe spécial appelé "**talents**" concerne 5 écoles : l'École nationale d'administration (ENA), l'Institut national des études territoriales (Inet), l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'École nationale supérieure de la police (ENSP) et l'École nationale d'administration pénitentiaire (Enap).

## **Tutorat et mentorat**

Dans le cadre de ce partenariat, les 3 associations s'engagent notamment à accompagner les candidats à ces nouveaux concours. Précisément, ceux qui intégreront les nouvelles classes préparatoires "talents", lesquelles viendront remplacer les actuelles classes préparatoires intégrées (CPI).

L'AAEENA, l'AATF et l'ADH "*mobiliseront leurs membres, dans le cadre d'actions de tutorat ou de mentorat, auprès des élèves se préparant notamment aux concours de la haute fonction publique et favoriseront la mise en réseau avec des hauts fonctionnaires sur les trois versants*", est-il ainsi indiqué dans la convention. Dans un communiqué, ces associations ajoutent qu'elles "*aideront [ces candidats] à s'immerger dans l'environnement du service public*" et "*à acquérir les compétences*

*et les codes qui facilitent la réussite aux concours d'entrée dans les écoles de service public".*

Autre axe du partenariat : une amélioration de l'information sur les métiers et les voies d'accès à la fonction publique *via des "actions de pédagogie, de détection et de communication"* auprès des jeunes, notamment ceux qui se trouvent *"socialement ou géographiquement défavorisés"*.